



Montréal, le 29 octobre 2003

Madame Chantal Deschamps, Ph.D.
Préfète
Municipalité régionale de comté de l'Assomption
300 A, rue Dorval
L'Assomption (Québec)
J5W 3A1

Madame la préfète,

Comme suite à vos lettres du 16 et du 22 octobre, il me fait plaisir d'accepter votre demande de tenir une séance d'information publique sur le PMGMR sur le territoire de la MRC de l'Assomption. Cette session aura lieu dans le cadre des séances que la commission de consultation publique sur le PMGMR mène actuellement sur le territoire de la CMM, conformément à son mandat, pour renseigner le public sur le PMGMR. Je comprends que vos représentants et ceux de la commission se sont entendus pour retenir la date du 4 novembre prochain en soirée et pour choisir Charlemagne comme ville-hôtesse. Je vous souligne également que des représentants de la ville de Terrebonne ont contacté la commission au sujet de la tenue d'une session du même genre et que des discussions sont en cours.

Nos séances d'information suivent la procédure du Bureau d'audience publique sur l'environnement en première partie d'audience. Les représentants de la CMM présenteront donc le PMGMR aux citoyens présents et, avec les représentants de leurs consultants, répondront aux questions au meilleur de leur connaissance.

Dans vos lettres vous souhaitiez également la tenue d'un forum thématique sur la prise en compte et la suite donnée par la CMM aux recommandations formulées par la Commission du BAPE dans son rapport sur le projet d'agrandissement du LES de BFI-UTL à Terrebonne. Je ne peux me rendre à cette partie de votre requête puisque la CMM, me dit-on, n'a pas de position officielle sur l'agrandissement du site de Terrebonne, autre que celle véhiculée dans son mémoire au BAPE.

Par ailleurs, la commission est intéressée à discuter avec vos citoyens de l'atteinte des objectifs de récupération et particulièrement des scénarios d'enfouissement soumis à la consultation et inclus au PMGMR. Les commissaires profiteront donc de toutes les occasions que les échanges offriront pour comprendre les interrogations des participants, leurs préoccupations et les éléments de suggestion auxquels ils voudront faire référence pour gérer les matières résiduelles de la CMM dans une perspective de développement durable.

J'espère, Madame la préfète que cela vous conviendra et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Louise Roy
Présidente